

<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article341>



Rapport Européen sur le rôle du sport dans l'éducation

- Sport et...
- L'EPS dans le système scolaire
-

Date de mise en ligne : mardi 27 novembre 2007

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Extraits du rapport Européen sur le rôle du sport dans le système éducatif du 30 octobre 2007

Le présent rapport cherche essentiellement à traiter le sport à l'école ainsi que l'éducation physique. L'éducation physique est une matière scolaire obligatoire, qui vise à développer les compétences physiques des élèves ainsi que leur assurance, leur capacité à les utiliser dans une série d'activités. L'activité physique concerne l'acquisition des compétences, le développement des capacités mentales appropriées et la compréhension requise pour la participation aux activités physiques, la connaissance de son propre corps, et ses limites, sa capacité de mouvement et les activités physiques tout au long de la vie dans l'intérêt de la santé.

En revanche, la notion de « sport » est beaucoup plus vaste et est un phénomène social très différent, comprenant différentes formes d'activité physique allant de la compétition de haut niveau à l'activité physique spontanée et informelle en passant par les programmes organisés par les écoles, les clubs ou les communautés.

L'école est l'endroit idéal pour promouvoir l'activité physique et l'attitude positive à l'égard des activités physiques régulières. Les enfants et les adolescents de toutes origines sociales sont présents régulièrement pendant au moins onze ans de leur vie. L'école en général a aussi une fonction première en tant que lieu d'enseignement. Les expériences d'apprentissage précoce sont essentielles pour une participation continue à une activité physique et l'expérience durant l'enfance d'activités sportives dans le programme scolaire ou en dehors est extrêmement importante.

Toutefois, actuellement, on dit souvent que l'école n'atteint pas ses objectifs lorsqu'il s'agit de promouvoir l'activité physique. Donc, la question centrale n'est pas de savoir si l'éducation physique à l'école est utile ou non, mais : quelles conditions sont nécessaires pour que l'éducation physique ait des résultats bénéfiques ? C'est la question laquelle le présent rapport tente de répondre¹.

Questions de santé

L'expansion de l'obésité en Europe, en particulier chez les jeunes, est alarmante et pose un problème de santé publique majeur. Le nombre d'enfants de l'UE touchés par la surcharge pondérale et l'obésité augmenterait, selon les estimations, de plus de 400.000 par an, en plus des 14 millions de personnes de l'UE qui sont déjà en surpoids (y compris au moins 3 millions d'enfants obèses)² ; sur l'ensemble de l'UE-27, le surpoids touche près d'un enfant sur quatre. L'Espagne, le Portugal et l'Italie rapportent des niveaux de surpoids et d'obésité de plus de 30% chez les enfants âgés de 7 à 11 ans. Les taux d'augmentation dans le surpoids et l'obésité chez l'enfant varient, l'Angleterre et la Pologne enregistrant les hausses les plus élevées. En général, les enfants sont moins en forme que les générations des années 1970 et 1980. Ce n'est pas tant dû à une absorption accrue de calories qu'à l'inactivité physique : les enfants ne mangent pas davantage - ils bougent moins.

On constate une tendance marquée à l'excès de poids qui continue de s'accumuler à partir de l'enfance jusqu'à l'âge adulte moyen. Il est donc important d'atteindre un poids corporel idéal tout au long de la vie. En plus de la souffrance humaine qu'elle engendre, les conséquences économiques de l'incidence croissante de l'obésité sont considérables. On estime que dans l'UE, l'obésité représente pas moins de 7% des coûts des soins de santé, et ce chiffre augmentera encore en raison des tendances croissantes à l'obésité.

Par ailleurs, un certain nombre de facteurs liés à l'âge adulte, tels que l'ostéoporose et les maladies cardio-vasculaires trouvent leur origine dans l'enfance, et pourraient être atténués partiellement par une activité physique régulière dès l'enfance.

Il est également prouvé que l'activité régulière peut avoir un effet positif sur le bien-être psychologique des enfants et des jeunes, en particulier sur le plan de l'assurance, notamment dans les groupes défavorisés marqués par les difficultés d'apprentissage ou le manque de confiance en soi.

Compétences sociales, éducation morale, intégration et réduction de la criminalité

Le sport avec ses concepts sous-jacents d'équité et de liberté constitue un terrain propice au développement socio-moral. Le sport et l'éducation physique peuvent offrir un contexte efficace dans lequel la responsabilité personnelle et sociale peut être approfondie. Il a été souligné qu'il y a un lien entre la participation à des activités physiques et sportives et les relations et l'intégration sociales.

Dans les sociétés modernes, les jeunes peuvent moins recourir aux liens sociaux que par le passé. Ceci rend les réseaux sociaux - notamment l'école et la classe - de plus en plus importants. L'exclusion du groupe, l'isolement social, entraînent une tension extrême ; inversement, l'intégration est bonne pour l'estime de soi. L'éducation physique et le sport en général sont considérés comme un moyen important d'action contre les tendances à la désintégration parce que le sport offre une chance d'appartenir à un groupe, de connaître le sentiment du « nous », l'esprit de communauté et la solidarité. Par le sport, on s'approprie des normes, des valeurs et des compétences qui peuvent s'avérer très utiles dans un autre contexte. Il est largement prouvé que le sport a un rôle à jouer dans la prévention du crime, tant dans la réinsertion que dans la prévention de la criminalité.

Toutefois, cela dépend dans une large mesure de la façon dont le sport et l'éducation physique sont enseignés et organisés : la séparation et la marginalisation peuvent aussi être dus au sport !

II. PROBLÈMES IDENTIFIÉS

Un certain nombre de problèmes concernant l'éducation physique dans l'UE ont été relevés :

L'orientation générale de l'éducation physique : bien souvent, les programmes scolaires existants ne fournissent pas d'expériences pertinentes fortes sur le plan personnel et social et sont contraires aux tendances sociétales dans les activités parascolaires : il y a une orientation vers des programmes d'activités liées aux performances, à la compétition. Si l'éducation physique doit devenir un instrument utilisé pour lutter efficacement contre l'obésité et la surcharge pondérale des enfants, des éléments du programme scolaire qui s'adressent à tous les groupes d'élèves doivent être favorisés. Avec la percée des jeux informatiques comme loisir préféré des enfants, il est de plus en plus nécessaire d'imposer un style de vie actif, sain chez les enfants et les jeunes. Pour ces groupes de jeunes, le contenu traditionnel de l'éducation physique n'a pas grand chose à voir avec leur style de vie ;

L'éducation physique risque de plus en plus d'être marginalisée dans le programme scolaire ; au cours des dernières années, le temps attribué à l'éducation physique dans l'UE s'est peu à peu érodé : depuis 2002, le temps est passé de 121 à 109 minutes par semaine pour l'école primaire, et de 117 à 101 minutes pour l'école secondaire¹ - la recherche recommande que les enfants et les adolescents fassent de l'exercice physique 60 minutes par jour ! Il

semblerait que le chiffre annoncé officiellement de l'éducation physique à l'école ne corresponde pas à la réalité sur le terrain, car la mise en oeuvre ne répond pas aux obligations légales ou aux attentes. Un contrôle réel est nécessaire !

Un élément lié au précédent est le sous-financement des installations sportives ; un financement inadéquat pour les installations, l'équipement et leur maintenance et le

matériel didactique est particulièrement répandu en Europe centrale, orientale et méridionale ; les élèves handicapés souffrent encore plus des conséquences de ce manque de soutien financier.

Un élément lié au précédent est le sous-financement des installations sportives ; un financement inadéquat pour les installations, l'équipement et leur maintenance et le

matériel didactique est particulièrement répandu en Europe centrale, orientale et méridionale ; les élèves handicapés souffrent encore plus des conséquences de ce manque de soutien financier.

Il y a un gouffre entre l'éducation physique à l'école et les activités para- ou postsecondaires. Le lien entre les activités scolaires et parascolaires pourrait être renforcé.

Insertion : les minorités ethniques enregistrent des taux de participation aux activités sportives particulièrement faibles. Le problème de la participation apparaît déjà à

l'école : à cet égard, les filles musulmanes sont un groupe particulièrement sensible.

Un schéma similaire d'accès limité est évident chez les jeunes handicapés. Les jeunes handicapés sont beaucoup moins susceptibles de participer à des activités sportives péri- ou parascolaires.

Il n'y a pas suffisamment de données empiriques dans de nombreux domaines liés au sport, à l'éducation physique et à leurs effets sur l'évolution sociale et sanitaire. Ces observations sont la base des recommandations que votre rapporteur suggère dans son rapport en ce qui concerne les mesures à prendre par les organes responsables, que ce soit au niveau européen ou dans les États membres afin d'améliorer le rôle du sport dans l'éducation.